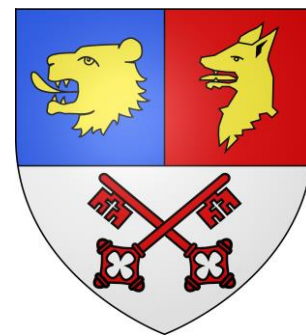


Mars 2016

Lettre d'information

Biollet

n° 4



Maire - André VERGE

06.84.27.88.50

1^{er} Adjoint

David SABY

06.13.53.20.06

2nd Adjoint

Alain CARLIER

06.08.22.43.82

Mairie - 04.73.52.23.79

mairie.biollet@wanadoo.fr

Bienvenue à Valérie Vendieux, notre nouvelle secrétaire.

- Lundi, mardi, jeudi :
9h-12h30 et 13h30-16h30
 - Mercredi 9h-12h
 - Vendredi 9h-12h30 et 13h30-15h30
- Agence Postale tenue par Virginie Masson:
lundi au samedi de 9h à 11h30

Site Internet de la Mairie : www.biollet.fr

Vous y découvrirez une vidéo sur notre commune.

*Mot de Maryse Guery, à qui toute l'équipe municipale souhaite une heureuse retraite :
Juste un petit mot pour remercier les conseils municipaux successifs et la population de la confiance que vous m'avez témoignée pendant ces 39 années presque 40, j'ai bien sûr une pensée particulière pour mon père, ma mère, mon frère, mes beaux-parents et ma mémé Picot, le Père et la Mère LUCARD, la Marie du Casino, la Margotte et tant d'autres qui étaient là quand j'ai pris mes fonctions et que je ne peux pas citer ici, la liste serait trop longue ! Je vous demande simplement de reporter votre confiance sur Valérie qui me remplace et qui est sans aucun doute tout à fait capable de le faire. Pendant toutes ces années, j'ai fait de belles rencontres, et j'ai apprécié pendant ce dernier mandat de deux ans de travailler avec cette nouvelle équipe. Voilà, j'ai refermé la porte de la mairie ce vendredi 29 janvier, le cœur un peu gros en laissant derrière moi tant de souvenirs bons et mauvais (eh oui, il y en a eu aussi). Maintenant je vais penser un peu plus à moi et ma famille comme toute retraitée que je suis depuis le 1er février 2016 !*

Quelques réalisations (ou prévisions)

- Travaux de voirie (La Carte et Charinges) : 19 000 €
- Curage de fossés : 8000€
- Clôture et barrières vers le hangar communal par des élus
- Travaux de peinture à l'école (couloir et salle d'éveil)
- Travaux de peinture dans les parties communes des logements de l'école
- Travaux pour l'accessibilité des handicapés à la Mairie
- Réfection de la conduite de l'ancien réservoir de la croix bleue au bourg
- Pose de radars pédagogiques pour le ralentissement dans le bourg
- Travaux sur l'ossuaire du cimetière
- Mise aux normes de la salle des fêtes (électricité et blocs de sécurité)
- Achat d'un lave-vaisselle professionnel pour la salle des fêtes
- Achat de pneus (arrière) pour le tracteur

Taxe de séjour

Une taxe de séjour a été instaurée à partir du 1^{er} janvier 2010 sur l'ensemble du territoire du SMAD DES COMBRAILLES. Elle est due par les personnes résidant à titre onéreux sur son territoire auprès de tous les types d'établissements. Son produit permet de financer les actions d'accueil, de promotion et de développement touristique.

Vous êtes propriétaire d'un gîte, d'un meublé de tourisme, d'une chambre d'hôte,... vous êtes amenés à percevoir le produit de la taxe de séjour.

Rendez-vous sur le site <https://combrailles.taxesejour.fr/> pour tout renseignement ou au standard du SMADC : 04-73-85-82-08

Point Budget

Le compte Administratif va permettre de reporter 25 600 € d'économies réalisées en 2015 en recettes de fonctionnement au budget 2016.

Pour plus de détails sur le budget, contacter le 1^{er} Adjoint.

Utilisation des containers

La municipalité constate une mauvaise utilisation des containers: fils barbelés, ficelles, bois, etc... Merci d'être rigoureux et de mettre vos déchets dans des sacs, faute de quoi cela entraîne des frais supplémentaires pour chacun d'entre nous.

Pour info, du broyat (broyage de déchets verts) est disponible à St Eloy gratuitement pour les agriculteurs. Vous pouvez contacter le SICTOM au 04.73.85.95.74.

Cinquantenaire du collège

Le collège Baptiste Bascoulergue fête son cinquantenaire le 21 mai 2016. A cette occasion, il organise une journée festive: photos, jeux, dictées, danses...

Si vous avez des photos et des documents concernant l'établissement, vous pouvez les fournir au collège qui les scannera et vous les rendra ou contacter Annie Darvenne. Merci.

Point sur le SPANC (assainissement)

La commune a adopté un nouveau règlement pour l'assainissement non-collectif: celui-ci est consultable en Mairie.

Plutôt que d'imposer de nouveaux contrôles (payants) au bout de 4 ans comme prévu dans le règlement de 2011, la Municipalité a décidé d'informer les propriétaires sur leur responsabilité par courrier.

Vous trouverez un guide pratique joint à cette lettre.

Fuite d'eau

Si vous détectez une fuite d'eau sur le réseau, merci de contacter le Maire ou le 2nd Adjoint.

Etat civil 2015

Décès : Josette Raynaud née Madebène.

Mariages: Loic Jaffres et Dongxu Meng ; Mohamed Achouri et Catherine Maireville

Naissance : Jules Bourduge, enfant de François Bourduge et Marie Patzourenkoff